

Montréal, le 4 décembre 2017

OBJET Votre demande d'accès du 2 novembre 2017

N/d: 800-02-68

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès aux documents visant à obtenir : « tous les documents me permettant de savoir combien il y a eu d'heures supplémentaires travaillées à l'UPAC, par catégorie d'emplois et par mois, depuis février 2011. »

À cet effet, vous trouverez joint à la présente un document indiquant le nombre d'heures supplémentaires travaillées par année budgétaire (1^{er} avril au 31 mars) au sein du Commissaire à la lutte contre la corruption, et ce, pour chaque unité administrative. Pour l'année budgétaire 2017-2018, les renseignements communiqués sont en date du 2 novembre 2017.

Afin de faciliter la compréhension dudit tableau, les renseignements suivants sont pertinents :

- les Affaires juridiques et stratégie et le Commissaire à la lutte contre la corruption (voir l'organigramme qui est joint à la présente) forment l'unité administrative Bureau du commissaire;
- le Service de l'analyse et de la gestion des signalements a été créé en juin 2016;
- le Service de la vérification de l'intégrité des entreprises a été mis en place à la suite de l'adoption le 7 décembre 2012 du Projet de loi n°1 : Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics;
- la Direction de la prévention est sous la responsabilité opérationnelle de la Direction des opérations depuis novembre 2016 et forme dorénavant le Service de la prévention et de la détection (voir l'organigramme). Cependant, au niveau budgétaire, elle demeure dans l'unité administrative de la Direction de la prévention et des communications;
- la *Direction des affaires publiques et des communications* a également été créée en novembre 2016 et se trouve dans l'unité administrative de la *Direction de la prévention* et des communications au niveau budgétaire.

Concernant le nombre d'heures supplémentaires effectuées au sein des équipes d'enquête et de vérification de l'Unité permanente anticorruption, le Commissaire ne détient pas les renseignements demandés puisque ces équipes continuent de relever, sur le plan administratif, de leurs organismes respectifs.

Ainsi, nous vous invitons à formuler votre demande au responsable de l'accès à l'information de celle-ci, aux coordonnées suivantes :

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

Mélanie Drainville Secrétaire générale 800, place D'Youville, 16e étage Québec (Québec) G1R 5S3 Tél.: 418 528-2696

Téléc. : 418 643-8227

acces_information@rbq.gouv.qc.ca

REVENU QUÉBEC

Me Normand Boucher 3800, rue de Marly, Secteur 5-2-3 Québec (Québec) G1X 4A5

Tél.: 418 652-5786 Téléc.: 418 577-5233

Resp-acces.revenu@revenuquebec.ca

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Sylvianne Cassivi 1701, rue Parthenais, UO 1110 Montréal (Québec) H2K 3S7

Tél.: 514 596-7716 Téléc.: 514 596-7717

accesdocuments@surete.qc.ca

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Me François Charette Secrétaire général 8485, av. Christophe-Colomb Montréal (Québec) H2M 0A7

Tél.: 514 341-7740 Téléc: 514 341-3302

SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Benoit Robitaille 5000, rue d'Iberville, porte B. 135 Montréal (Québec) H2H 2S6

Tél.: 514 280-2970 Téléc.: 514 280-2985

responsable.information@spvm.qc.ca

AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERROTOIRE

Dominique Jodoin Secrétaire générale 10, rue Pierre-Olivier Chauvreau Aile Chavreau, 4e étage Québec (Québec) G1R 4J3

Tél: 418 691-2040 Téléc: 418 644-9863

accesinfo@mamot.gouv.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Marie-Claude Laberge, avocate Responsable de l'accès aux documents p. j.

Heures supplémentaires travaillées au Commissaire à la lutte contre la corruption								
Unité administrative	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018*	Total
Bureau du commissaire	68,25	123,77	44,27	101,75	120,00	140,06	20,50	618,60
Service de la gestion administrative	-	24,50	156,38	207,70	112,50	104,29	11,02	616,39
Service de la vérification de l'intégrité des entreprises	-	66,35	495,71	688,00	869,21	577,06	187,50	2 883,83
Direction de la prévention et des communications	36,60	92,95	178,82	559,42	412,59	223,72	20,50	1 524,60
Service de l'analyse et de la gestion des signalements	-	-	-	-	-	66,50	152,10	218,60
Direction des opérations	55,08	16,52	171,59	1 145,42	1 716,12	1 266,43	490,57	4 861,73
Total	159,93	324,09	1 046,77	2 702,29	3 230,42	2 378,06	882,19	10 723,75

^{*} Informations fournies jusqu'au 2 novembre 2017.

